

Face au chaos organisé par Blanquer C'est nous qui sommes exposés, c'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !



LE BULLETIN D'INFORMATION N°3 (Janvier 2022) - CGT Educ'Action 95

Il n'aura pas fallu bien longtemps pour que chaque collègue constate le chaos dans les écoles et les établissements : pénurie de personnels, aucun remplacement, présence aléatoire des élèves, inflation des tâches administratives, culpabilisation et mépris de la communauté éducative...

Les directives, annoncées dans un article payant du Parisien la veille de la rentrée, sont absurdes et représentent une provocation.

Il est totalement incohérent de nous annoncer la principale vague épidémique et d'affaiblir autant le protocole. **Face à tant d'incompétences, il est temps de reprendre le contrôle de notre outil de travail.** Depuis le premier confinement, les personnels ont prouvé qu'ils étaient les seul.e.s à être en capacité de faire tourner la machine.

Il est de plus en plus insupportable d'entendre les déclarations ineptes et absurdes de Blanquer mais aussi de toutes les hiérarchies intermédiaires qui appliquent docilement et sans regard critique sur la pertinence de la politique menée.

Casuffit! La CGT Educ'Action 95 appelle tous les personnels (Enseignant.e.s, administratifs, Infirmière.e.s, agents, animateur.trice.s, AESH, ATSEM, personnels de vie scolaire) à se réunir dans les écoles et dans les établissements pour définir leurs besoins et leurs revendications.

- Recrutement massif de personnels statutaires pour couvrir les besoins.

Cette situation chaotique met une fois de plus en lumière les conséquences de la destruction des services publics qui est menée depuis de nombreuses années. L'École n'est plus en capacité de répondre à ses missions et c'est encore plus visible en ces temps de crises sanitaires. Tout comme dans l'Hôpital public, c'est la réduction des moyens qui contraint à des mesures qui vont de l'absurde à la mise en danger des personnels et des élèves. Les 80 000 postes supprimés sous Sarkozy sous la houlette de Blanquer déjà en responsabilité à l'époque manquent cruellement aujourd'hui. Les non-titulaires non renouvelés en juin dernier au sein du rectorat manquent aussi à l'appel : titularisation immédiate de ces personnels ! On continue aussi à supprimer des lits à l'hôpital entraînant la déprogrammation d'opérations urgentes.

- Mise en sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles.

En autres : Gratuité et libre accès aux tests, aux masques pour l'ensemble des personnels et des élèves. Pas d'hybridation et fermetures des classes dès que nécessaire. Installation de purificateurs d'air. Renforcement du droit d'ASA avec remplacements systématiques.

- Augmentation immédiate des salaires.

Le manque de protections, de moyens matériels et humains statutaires sont avec le gel des salaires, les conséquences directes du choix de l'austérité.

Après la journée de grève du 11 janvier et son ancrage dans certains bassins, la puissante journée nationale de grève du 13 janvier dans l'Education est une étape clé dans la construction d'un rapport de force, sur nos revendications, qui dépassent très largement les questions de protocole sanitaire.

Dès à présent, construisons la grève du 27 janvier et discutons de la reconductible pour accroître encore davantage le rapport de force et arracher de réelles victoires : des moyens à la hauteur des besoins, la mise en sécurité de tout.es et l'augmentation des salaires !

Dans le 95, le chaos organisé par Blanquer a conduit à une première grève dès le 11 janvier, en convergence avec les soignants, suivie notamment dans le 1er degré à Argenteuil, Pontoise et Sarcelles. Cette grève s'est poursuivie et amplifiée largement le 13 janvier en devant largement majoritaire dans les écoles (+75% de PE grévistes dans le département) et dans les collèges et lycées (+60% des enseignants et enseignantes en grève). Aussi, plus de la moitié des vies scolaires du département étaient fermées, les AEd et CPE ayant également largement debrayé. En plus des enseignant.es et des vies scolaires, l'ensemble des corps de métiers étaient représentés dans cette grève (agent.es, ATSEM, infirmières, etc.). Cette puissante journée, dans notre département comme au niveau national, est une étape clé dans la construction d'un rapport de force, sur nos revendications, qui dépassent largement les questions de protocole sanitaire. Notre syndicat a initié en intersyndicale des Assemblées Générales dès le 11, à Argenteuil, Cergy et dans l'Est du Département.

Le 13, on comptait 68 présent.es à l'AG de Cergy, 33 présent.es à celle d'Argenteuil et 30 à celle tenue à Sarcelles. C'est un début ! L'AG est le lieu d'unification (des syndicats, des personnels, des revendications, des actions, ...), le signe le plus évident de l'ancrage d'un mouvement et de la détermination des travailleurs, qui prennent en main leur lutte sans la déléguer.



Retrouver sur notre site l'intégralité des motions adoptées dans les AG de bassins, ainsi que la réaction de la CGT Educ'Action aux annonces de Blanquer du 13 janvier, et l'organisation concrète de la grève du 27 janvier :



Contre la repression syndicale au Collège Jean Moulin à Sannois : mobilisation et grève massive

Depuis fin novembre, l'équipe pédagogique et éducative du collège est mobilisée contre la remise d'un rapport par le chef d'établissement et son adjointe pouvant conduire à une procédure disciplinaire contre un représentant syndical de la CGT Educ'Action, par ailleurs membre du bureau de notre syndicat. L'opposition unanime et la mobilisation à cette décision, impulsée par l'intersyndicale locale (CGT/SNES/FO/SUD), s'est matérialisée par une pétition très largement signée par les personnels, par des interpellations locales et départementales et surtout, par **la grève**, notamment le 2 décembre, **suivie à plus de 90% dans l'établissement**.

A la suite du vote d'une nouvelle grève, décidée à l'unanimité lors d'une AG la veille des vacances, la DSDEN a été contrainte de recevoir les équipes en audience début janvier. Cette mobilisation a permis de mettre en lumière la nature de ce rapport. En effet les reproches faits sont strictement syndicaux, et aucunement professionnels, le Principal ne semblant pas supporter la moindre contestation au sein de son établissement. Quant au rapport, il est révélateur des atteintes répétées à l'exercice du droit syndical au sein du collège. A la suite de l'audience, une médiation locale pour sortir par le haut de cette situation de blocage a eu lieu. Des avancées sont à signaler. Les personnels, unifiés au sein de l'intersyndicale locale, restent mobilisés jusqu'à la clôture définitive du dossier.

S'attaquer aussi injustement et lâchement à l'un des nôtres, c'est s'attaquer à toutes et tous ! En s'attaquant à un collègue, ils tentent de briser un collectif. La réaction de l'équipe a montré qu'ils n'y parviendront pas !

Dans une note publiée ce mardi 14 décembre 2021, la Cour des comptes demande rien de moins qu'une réorganisation complète de l'école. **Nous espérons une réorganisation autour de la direction collégiale d'école, autour de la fin de l'individualisation des carrières ou autour d'une revalorisation massive des salaires.** Hélas non car cette juridiction qui se prétend indépendante n'est rien de moins qu'un « think-thank libéral » au service du Capital.

La note reprend tous les projets de Jean-Michel Blanquer et propose 4 leviers pour refonder l'école. Le premier est le regroupement des écoles primaires avec les collèges dans des « écoles du socle ». Le deuxième est une plus grande autonomie des établissements. Le troisième entend « rénover » le métier d'enseignant. Le quatrième élargira encore plus les évaluations pour piloter les résultats.

Le regroupement dans les « écoles du socle » était déjà dans la loi Fillon de 2005 et dans l'amendement Rilhac de la loi Blanquer. Ces écoles déshumanisées seraient sous la coupe d'un manager d'établissement chargé d'un pilotage en toute autonomie et qui aurait l'entière responsabilité d'évaluer les enseignant.e.s. Sûrement au mérite !

Le think-thank préconise en encadrement pédagogique renforcé. Il s'agit ni plus ni moins d'un flitage généralisé où les managers pourront assister aux cours et prendre des « mesures concrètes » pour que les enseignant.e.s s'investissent dans « dans l'amélioration de leurs compétences pédagogiques ».

Pour la Cour des comptes, les chefs devront avoir une « marge de gestion » avec une annualisation des obligations de service. Elle suggère de « valoriser » les missions pour les professeurs les plus engagés comme si un grand nombre de collègues n'étaient pas impliqués pour faire réussir leurs élèves. Après son rapport de 2017 et son rapport sur les non-remplacements du 2 décembre, la cour préconise d'inscrire le remplacement dans les missions des enseignant.e.s et « améliorerait » la continuité pédagogique des élèves. Comment un enseignant d'espagnol pourrait-il assurer cette continuité en remplaçant sa collègue de physique-chimie ?

En plus de proposer des solutions inapplicables, la Cour des comptes envisage de renforcer les évaluations de manière « accrue et renouvelée » en les étendant notamment à d'autres disciplines. Elles auront pour objectif d'alimenter « le dialogue de gestion entre les établissements ». Pour traduire ce verbiage managérial, il s'agit de « piloter » les établissements par les résultats. D'ailleurs l'auto-évaluation des établissements, soi-disant bienveillante, est déjà à l'œuvre. La responsabilité de la réussite éducative pèsera donc sur les élèves sur les personnels, dans un cadre de pénurie budgétaire, avec toujours plus d'élèves, toujours plus de missions et de prérogatives, mais des moyens largement insuffisants.

Mais la pression à la productivité sur les personnels – pour produire de la stricte employabilité – n'est pas le seul enjeu. Tout quantifier via des « contrats d'objectifs » adossés à une évaluationnisme aigüe, c'est aussi l'obsession de ceux qui veulent privatiser l'école. Car tout cela permet aussi une découpe en règle en une infinité de segments de marchés. Les entreprises-associations blanquériennes sont déjà dans les starting-blocks pour vendre des prestations. Un juteux marché si l'on en croit Blanquer lui-même qui se répand sur les plateaux télé et considère l'affaire comme un des « principaux gisements de croissance pour la France ».

Pour qui une semaine de remédiation en laïcité dans la caserne la plus proche ? 15 jours sur de la phonologie de combat ? Un stage en neurosciences avec vente de mallette d'électrodes ?

Pour la CGT Educ'Action 95, il s'agit bien de prendre la note au sérieux qui propose au ministre une découpe en règle de l'Ecole publique.

Proposer cette déréglementation est absolument irresponsable alors que les personnels sont épuisés par une gestion calamiteuse de la crise sanitaire. Nous appelons les personnels à se réunir et à ne pas mettre en œuvre les expérimentations d'une bureaucratie managériale nuisible éloignée des réalités du terrain.

Les informations du moment !

MUTATION 2022 : SUITE DU CALENDRIER INTER-ACADEMIQUE

- Transmission des demandes de correction des barèmes entre le 10 janvier et le 27 janvier 2022 à 16h00. Si vous souhaitez le contester car des éléments de votre situation n'auraient pas été pris en compte par l'administration, vous pouvez le faire sur Colibris. N'hésitez pas à prendre contact avec les élus de la CGT Éduc'action Versailles : eluscgtversailles@gmail.com / 06 40 16 79 39
- Résultat du mouvement le 3 mars 2022. [Plus d'informations](#)

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL La circulaire sur les modalités de temps partiel auxquelles les personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale peuvent prétendre au titre de l'année scolaire 2022 - 2023 est parue. Les demandes devront être retournées via le portail *Colibris* pour le 28 janvier 2022, aucun retour papier ne devrait être accepté. [Plus d'informations](#)



**GUIDE SYNDICAL
SPECIAL DROIT DE RETRAIT**
En lien dans la rubrique
« *Nos Droits* » sur notre site.
[Cliquer ici pour y accéder](#)



Retrouvez le nouveau site du syndicat

A l'adresse cgteduc95.org, tu trouveras le nouveau site du syndicat. Il se présente sous la forme de cinq rubriques principales : Actualités, Publications, En débats, Nos droits, Pédagogies. Le site est encore en cours de construction, mais on peut y retrouver les publications récentes, départementales, académiques ou nationales et des fiches pratiques syndicales dont tu peux avoir besoin pour diffuser à tes collègues.



| Agenda syndical | Date | Lieu |
|--|----------------------|--|
| Grève interprofessionnelle et intersyndicale pour l'augmentation générale des salaires | Judi 27 janvier 2022 | Manifestation à Paris Départ à 14h à Bastille |
| Journées d'études – <i>Crise du syndicalisme et perspectives – avec des intervenant.es</i> <i>Quelles pratiques professionnelles alternatives ?</i> | Courant avril 2022 | A définir |

**CGT Educ'action
Val d'Oise**

Permanences :

Tous les jeudis à partir de 10h

Tél : 01.34.10.02.55 ou 06.31.89.74.75

Courriel : sden-cgt-95@wanadoo.fr

Maison des syndicats // Espace Mandela au 82, Bd Leclerc à Argenteuil (95100)

